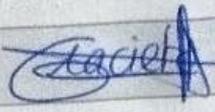
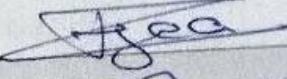
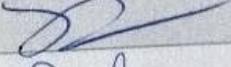
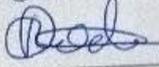
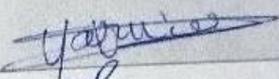
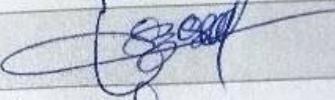
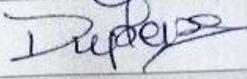
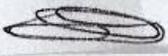
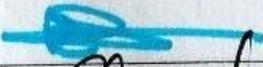
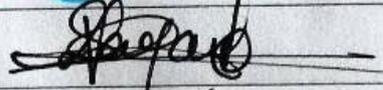
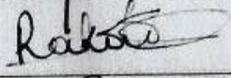
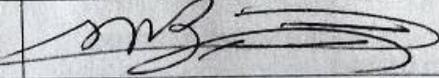


Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville

Nom Prénom	Qualité	Signature
GRACIETA Laura	PE	
EGEA David	PE	
DABADE Zedelene	PE	
ROCHE Delphine	PE	
GARNIER Rodia	ATSEM	
Barlam Samira	Parent d'élève	
BOSELLI Sylvie	ATSEM	
DUPEIX Sabine	ATSEM	
MALIC Domien	Directeur ALPE ALSU	
SAUTEL Romane	PE	
TOURTIW Valérie	Enseignante	
BAUER Valérie	enseignante	
LAGACHE Valérie	enseignante	
Rakotoarisoa Carole	adjointe au maire	
DESPAX Hantine	conseillère Municipale	

Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

**Circonscription IEN HAUTE GARONNE
17 COLOMIERS**

Mondonville, le 25/01/2024

**ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE
JULES VERNE**

Affaire suivie par

Mme Bequet Emilie

Téléphone

0561852332

Courriel

ce.0310662B@ac-toulouse.fr

Adresse

3 RUE DE LA LIBERTE

31700

MONDONVILLE

Objet : réunion du conseil d'école

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'école,

Conformément à l'article D. 411-1 du code de l'éducation, j'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil d'école qui se tiendra le 6 février 2024 à 17h30, à l'école.

Ordre du jour :

- Effectifs
- Rentrée scolaire 2024-2025
- Projets de classes, école et sorties
- Sécurité et travaux
- Ecole faisons-la ensemble
- Budgets et financements
- PEDT
- Questions diverses

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

La Directrice, Emilie Bequet

Le conseil d'école commence à 17h30.
Secrétaire de séance: Mme Tourtin.

1. Effectifs

Depuis la rentrée, Mme Bequet a procédé à 6 radiations et 9 inscriptions.

L'école compte 264 élèves répartis sur 10 classes:

92 petits

87 moyens

87 grands

La répartition est la suivante:

PS 1	Mme Tourtin	27 élèves
PS/MS/GS 2	M. Egéa	29 élèves
GS 3	Mme Dabade	25 élèves
GS 4	Mme Firriolo	24 élèves
PS 5	Mmes Bequet et Gracieta	26 élèves
PS/MS 6	Mme Bauer	28 élèves
PS/MS 7	Mme Lagache	27 élèves
GS 8	Mme Roche	22 élèves
MS 9	Mme Palma	28 élèves
MS 10	Mme Sautel	28 élèves

- **Besoins:**
- 10 élèves ont une notification individualisée
- 1 élève a une notification mutualisée

Remarque concernant la procédure d'admission:

Une famille s'est présentée à 4 reprises à l'école afin que Mme Bequet procède à l'admission de leur enfant, alors qu'aucune inscription n'avait été transmise par la mairie. La famille souhaitait une admission dans la journée afin que leur enfant soit accueilli dès lundi pour des raisons professionnelles.

Mme Bequet rappelle l'extrait du règlement adopté en conseil d'école le 16 octobre 23:

"2. Inscription et admission

L'inscription à l'école se fait auprès du maire de la commune.

La directrice d'école procède à l'admission à l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par le maire
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication

vaccinale

- d'un certificat de radiation s'il y a eu un changement d'école

En l'absence de précisions écrites contraires, il convient de présumer que les parents exercent en commun l'autorité parentale."

Ce type d'inscription hâtive tend à se généraliser, Mme Bequet a demandé à Mme Rakotoarisoa qu'il soit précisé aux familles lors de l'inscription en mairie qu'elles seront contactées par la directrice à réception du dossier en précisant le rythme de signature dans le cas où les dossiers ne pourraient pas être signés de manière quotidienne.

Mme Bequet interroge Mme Rakotoarisoa sur les suites apportées à sa demande.

Mme Rakotoarisoa indique être contactée au plus vite pour la signature, et dans le cas où elle ne pourrait pas, Mme Onno signera.

Mme Bequet remercie la mairie pour leur collaboration.

Observations: /

2. Rentrée scolaire 2024-2025

- Les **inscriptions** pour la rentrée 2024 sont proposées depuis le 15 janvier en mairie.

La procédure a été convenue avec Mme Borderieux qui indique aux familles lors de l'inscription:

1. Lorsque les inscriptions seront signées par l'élue, elles seront envoyées à Mme Bequet.
2. Mme Bequet contacte les familles pour un rdv individuel à la convenance des parents. Lors des rendez-vous, Mme Bequet procède aux formalités administratives, répond aux éventuelles questions des parents et propose deux dates: une réunion d'informations et une visite.

3. Mme Bequet, directrice, et M. Mahé, directeur Alae, proposent une réunion pour présenter le fonctionnement des deux structures (sans enfant).

Dates: 25 avril à 16h15 et 17h00 et 6 juin à 16h15 et 17h00.

Cette réunion de 30 minutes permettra d'expliciter le fonctionnement des deux structures, présenter une journée type, échanger sur la rentrée et répondre aux éventuelles questions.

La journée type sera présentée à partir d'une petite vidéo réalisée en collaboration avec M. Mahé, directeur alae.

Mme Bequet convie les parents élus à se joindre à eux.

4. Les enseignants de PS reçoivent les parents et enfants pour des visites en petit groupe dans le cadre du Projet d'école.

L'objectif est d'ouvrir les portes de l'école et rassurer les enfants et les familles sur un moment qui leur est exclusivement dédié. Le dialogue avec les familles est primordial pour préparer la scolarité des enfants dans les meilleures conditions.

Enseignants: Mmes Bauer, Gracieta, Lagache, Sautel et Tourtin et M. Egéa.

Dates des visites:

21/05/24	17h00	17h45	Valérie Lagache	David Egéa
23/05/24	17h00	17h45	Valérie Bauer	Romane Sautel
28/05/24	17h00	17h45	Valérie Lagache	David Egéa
11/06/24	17h00	17h45	Valérie Tourtin	Laura Gracieta
13/06/24	17h00	17h45	Valérie Tourtin	Laura Gracieta
27/06/24	17H00	17h45	Valérie Bauer	Romane Sautel

Mme Bequet a déjà reçu 25 inscriptions. Mme rakotoarisoa précise que la mairie a déjà enregistré 70 inscriptions (48 familles reçues et les autres ont programmé le rdv).

Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville

- La **rentrée** aura lieu le lundi 2 septembre 2024.

L'équipe proposera une rentrée échelonnée comme habituellement:

PS: accueil d'1h15: 8h45-10h00 ou de 10h30-11h35, en présence des parents

MS: rentrée à 13h45

GS: rentrée à 8h45

CF conseil d'école 16 octobre 23: les moyens commencent à 13h45 et ne fréquenteront probablement pas la cantine.

Mme Bequet invite la municipalité et l'Alaé à convenir de la fréquentation ou non de la cantine pour les PS et MS le jour de la rentrée.

Chaque famille de PS recevra un appel de l'enseignant les 29 ou 30 août 24 pour préparer la rentrée. Mme Bequet précise que les enfants, dont les familles ne sont pas disponibles pour une rentrée échelonnée, seront accueillis dès 8h45.

Les listes de fournitures seront transmises format papier, envoyées par mail aux familles/parents élus/mairie et affichées sur le tableau d'affichage.

Observations:

Mme Barlam, représentante de parents, interroge sur la pose et dépose des enfants car quelques familles font remonter des difficultés concernant les horaires.

Mme Bequet interroge sur le nombre de familles concernées. Il s'agit d'une ou deux familles.

Mme Bequet rappelle que la municipalité propose la gratuité de l'accueil aux parents ayant des enfants scolarisés dans les deux écoles afin de leur permettre de venir tranquillement récupérer les enfants de maternelle.

Une famille a fait remonter cette difficulté car elle refuse que ses enfants fréquentent l'Alaé.

Les enseignantes (Mmes Bauer, Bequet et Gracieta) acceptent de garder ses enfants le temps qu'elle arrive (vers 16h50). Son aîné, scolarisé en élémentaire, sort systématiquement en retard (au moins 10 minutes).

Mme Bequet rappelle qu'elle a demandé à Madame la directrice de Caroline Aigle de veiller à ce que les sorties soient ponctuelles.

Mme Barlam, DPE, demande si une réflexion a été menée pour revoir les entrées et sorties (horaires échelonnés).

Mme Rakotoarisoa précise qu'aucune réflexion n'est prévue et confirme que ce fonctionnement sera reconduit.

Les membres du conseil d'école relèvent que les horaires échelonnés fluidifient les entrées et sorties.

Mme Barlam demande si des solutions pourraient être apportées à cette famille.

Mme Bequet relève la ponctualité des entrées et sorties en maternelle. Il pourrait être discuté un changement des horaires afin que l'élémentaire termine à 16h45, ainsi les parents pourraient récupérer leur enfant en maternelle et rejoindre l'élémentaire sans subir de retard.

- **Prévisions d'effectifs** (en tenant compte des futures inscriptions/radiations)

PS	MS	GS	Total
105	92	90 (3 maintiens éventuels)	287

Les membres du conseil école relèvent un accroissement significatif des effectifs.

Mme Rakotoarisoa indique avoir été contactée par Madame l'Inspectrice concernant une ouverture de classe pour la rentrée prochaine, ouverture non conditionnelle.

La mairie a donc commencé à mener une réflexion. La mairie ne souhaite pas accueillir d'enfants dans le préfabriqué actuel, qui resterait destiné aux salles de réunion et pauses. Elle évoque la location d'un préfabriqué dans l'attente de solutions plus pérennes car l'école est déjà saturée (salle de motricité, cantine).

Un nouveau groupe scolaire est évoqué. Toutefois, le PLUH interdit d'utiliser les terrains. La seule solution serait d'agrandir les deux écoles actuelles (Caroline Aigle est également concernée par une ouverture) en hauteur et de les transformer en groupe scolaire.

Mme Bequet demande à être informée des décisions et des éventuelles commandes de mobilier, jeux et fournitures à prévoir.

Mme Rakotoarisoa précise que le préfabriqué sera installé au plus tard en juillet.

- **Constitution des classes**

L'équipe pédagogique n'a pas encore arrêté d'organisation pédagogique (niveau(x) de chaque enseignant). Cela dépendra des départs et arrivées d'enseignants, notamment sur le poste de la classe 9.

Observation: /

3. Projets: classes, école et sorties

* Ecole

Projet d'école	- les incorruptibles - Semaine des parents (rencontres enseignants/parents)
USEP	8 classes ont participé à une première rencontre sportive en période 2 et préparent la seconde. La mairie est remerciée pour la mise à disposition de la salle Orion. Les parents accompagnateurs sont remerciés pour leur disponibilité.
APC	Poursuivies selon la programmation présentée au premier conseil d'école
Ecole et cinéma	GS - 3 séances dans l'année
Patinoire	GS - 5 séances en période 3
Lexique et vocabulaire	Progression et programmation de cycle - Projet apprenti langue
Ecole, faisons-la ensemble:	Projet développé au point 5.
Laïcité	Travail mené en collaboration avec l'Alae. Des affiches ont été réalisées et exposées dans la salle de motricité.

* Classes

PS 1 - Mme Tourtin	Thèmes : les saisons (automne, hiver) Projets d'école : -Décoration de l'école pour les fêtes de fin d'année, préparation d'un petit cadeau pour la maison, invitation présentation des chants offerts aux parents de la classe -Participation à la journée de la laïcité (travail collectif et mise en commun avec une exposition en salle de motricité) -Médiathèque -Participation au projet de l'APE dessin d'enfants -rencontres familles (rv individuels) Projets de classe : L'oral : vocabulaire des vêtements et de la cuisine L'écrit : la carte de vœux Lectures : contes traditionnels français et européens Recettes : compote de pomme, crêpes Les formes géométriques Artiste Keith Haring Autonomie : apprendre à s'habiller (manteaux, bonnets, fermer sa veste...)
PS/MS/GS 2 - M. Egéa	Langage: histoire cachée, comptines et chansons sur le thème de l'hiver, lecture et vote des livres des incorruptibles, sélection d'album sur les continents. Découverte du monde: poursuite de l'élevage de phasmes et de la germination du gland de chêne. Médiathèque: 2 visites, thématiques Simon et les maisons. Cycle patinoire, 5 séances avec les Gs. Art visuel: travail autour du dessin du bonhomme pour l'opération dessin d'enfant. Vocabulaire: poursuite apprentilangue sur la thématique de la météo. Mise en place de la tablette dans le fonctionnement de la classe.

Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville

<p>GS 3 - Mme Dabade</p>	<p>À partir d'albums sur le thème de Noël Manipulation pour comprendre : Comment allumer une ampoule avec une pile À partir d'albums sur le thème des pingouins À partir de livres documentaires et de films documentaires Reconnaître les principales étapes du développement du manchot. Connaître les besoins essentiels des manchots et les pingouins, connaître leur besoin alimentaire, leur lieu de vie et leur cycle de vie. Art visuel connaître Andy Warhold et peindre à la manière de....</p> <p>Projets et rendez vous</p> <p>Décoration de la classe et du couloir sur le thème de Noël Fabrication et décoration des cadeaux de Noël préparés offerts aux familles Chorale de Noël et spectacle de présentation de la chorale en collaboration avec la classe 8 Création d'une affiche sur le thème de la laïcité Nos visites à la médiathèque histoires autour de Simon et un autre sur les saisons Ecole et cinéma visualisation de courts métrages sur le thème de la magie Le prix des incorruptibles finalisé par un vote du livre préféré Cycle patinoire</p>
<p>GS 4 - Mme Firriolo</p>	<p>-Thème Matroschka à partir de deux albums : formes et grandeurs (du plus petit au plus grand), arts plastiques, lecture en réseaux, jeu de dé -Thème Moyen-âge : la vie au MA, les châteaux forts, les chevaliers, comparaison avec notre époque, réalisations de boucliers, couronnes, châteaux - Cuisine : la recette de la frangipane, dégustation puis bal des rois et des reines - Exploitation pédagogique de La petite taupe (école et cinéma) : séance le 5 mars - Explorer le monde : les aimants (expériences, défis) - Préparation de la rencontre USEP, course d'orientation + résolutions de problème (escape game) - Explorer le monde du vivant : de la chenille au papillon</p>
<p>PS 5 - Mmes Bequet/ Gracieta</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Corps humain et les vêtements - Lexique - autonomie et motricité fine: habillage (boutonner, fermeture éclair, mettre son manteau) - schéma corporel: Bonhomme - Travail autour des lettres (initiales, reconnaissance des étiquettes prénom), des formes géométriques, du mime et jeu de société (lancer de dé, attendre son tour), mathématiques: représentations du nombre - découverte du conte traditionnel randonnée : <u>la moufle</u> - Mascotte dans les familles (lien école/maison) - Les oeuvres autour du corps: Niki de Saint Phalle - Projet cuisine et anniversaires: crêpes
<p>PS/MS 6 Mme Bauer</p>	<p>Nous avons aussi continué le travail autour du vivre ensemble, respect de l'autre</p> <p>Nous avons travaillé autour de la carte de vœux et nous sommes allés à la poste (langage et arts visuels)</p> <p>Nous continuons apprentissage sur le thème des contes et de la cuisine.</p> <p>Nous allons prolonger le thème des contes et des chevaliers pour la prochaine période</p> <p>Nous sommes allés à la médiathèque</p>

Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville

<p>PS 7 - Mme Lagache</p>	<p>Projet autour de la nouvelle année avec réalisation d'une carte de vœux que les enfants enverront à la personne de leur choix.</p> <p>Lecture d'albums autour du thème de l'hiver et les animaux d'hiver</p> <p>Projet autour des contes qui se poursuivra en période 4</p> <p>Médiathèque le 30 janvier</p>
<p>GS 8 - Mme Roche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contes traditionnels - Langage: Méthode des alphas et Narramus - Résolution de problèmes - Tri des déchets - - course d'orientation
<p>MS 9 - Mme Guizard</p>	<p>Excusée</p>
<p>MS 10 - Mme Sautel</p>	<p>P2: travail autour du vent. Construction du nombre: album à compter, les solides, graphisme et loto sonore</p> <p>P3: corps humain et le dessin du bonhomme, construction du nombre: le dé et les jeux de société, codage avec un robot souris, langage: écriture scripte, syllabes,</p>

Observations:

Les enseignants soulignent des progrès significatifs en lexique grâce à apprentilangue.

Mme Barlam, DPE, interroge sur l'accès internet dans les locaux.

Les enseignants indiquent qu'il n'y a aucun accès dans le bât C.

La box wifi est installée la salle de sieste du bât A. Le débit est faible (difficulté à télécharger les documents apprentilangue: il fallait se mettre dans la salle de sieste).

Mme Rakotoarisoa interroge sur la classe mobile et la box associée.

Seuls les enseignants de GS les utilisent, à l'occasion des APC.

Les enseignants indiquent que ces tablettes n'ont pas de box associée. Mme rakotoarisoa va se renseigner.

Mme Barlam, DPE, indique que les parents de la classe 8 regrettent que Mme Roche, enseignante, ne puisse pas utiliser une application très intéressante (lalilo) en raison de l'absence de connexion internet. Mme Roche a inscrit sa classe afin de permettre aux familles d'y accéder quand même à la maison via des codes d'accès.

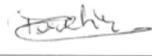
Mme Bequet rappelle que l'équipe a reformulé une demande d'investissement pour une tablette par classe (à destination des enseignants) pour faciliter la communication avec les familles en développant l'ENT.

Elle relève que de nombreuses familles expriment leur « frustration » de ne pas savoir ce que les enfants font au jour le jour.

Ce type d'outil permettrait ainsi d'envoyer des petites photos du quotidien qui rassureraient les familles et serait également un bon support pour favoriser les échanges en famille sur la journée d'école.

*** Sorties**

- Médiathèque: toutes les classes ont été accueillies
- Prévisionnel des sorties

		N°1	N°2	N°3	N°4	TOTAL
CLASSE 1 NIVEAU : PS VALERIE TOURTIN 	Projet	Ferme des 50	Le musée du pastel			
	Date	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024			
	Estimation coût	Visite (55 euros) + 1 atelier (190 euros) = 245 euros Bus = 300 euros	2 ateliers/élève : 16 euros = 416 euros Bus : 250 euros			1211 EUROS
CLASSE 2 NIVEAU : PS-MS-GS DAVID EGEA 	Projet	Ecole et cinéma	Ecole et cinéma	Zoo African safari		
	Date :	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024		
	Estimation coût	2,8 euros/élève = 78,4 euros Bus : 37 euros	2,8 euros/élève = 78,4 euros Bus : 37 euros	Entrées 400 euros (12 euros/élève + 14 euros/accompagnateur (4 entrées gratuites) Bus Plaisance du Touch : 148,50 euros		779,3 EUROS
CLASSE 3 NIVEAU : GS MADELEINE DABADE 	Projet	Ecole et cinéma	Ecole et cinéma	USEP	Tepacap	
	Date	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	
	Estimation coût	2,8 euros/élève = 70 euros Bus : 37 euros	2,8 euros/élève = 70 euros Bus : 37 euros	Bus Castelneau d'Estretelond ? Tarif ? 100 euros ?	Entrées : 9X24= 216 euros Bus : 350 euros	
CLASSE 4 NIVEAU : GS	Projet	Ecole et cinéma	Ecole et cinéma	USEP	ANIMAPARC	
	Estimation coût	2,8 euros/élève = 67,2 euros Bus : 37 euros	2,8 euros/élève = 67,2 euros Bus : 37 euros	Bus Castelneau d'Estretelond ? Tarif ? 100 euros ?	Entrées : 13 euros/élève : 312 euros Bus : 300 euros	920,4 EUROS
CLASSE 5 NIVEAU : PS EMILIE BEQUET LAURA GRACIETA 	Projet	Ferme des 50	Le musée du pastel			
	Date	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024			
	Estimation coût	Visite (55 euros) + 1 atelier (190) = 245 euros Bus = 300 euros	2 ateliers/élève : 16 euros = 416 euros Bus : 250 euros			1211 EUROS
CLASSE 6 NIVEAU : PS-MS VALERIE BAUER 	Projet	Zoo African safari	USEP			
	Date	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024			
	Estimation coût	Zoo : entrées 400 euros (12 euros/élève + 14 euros/accompagnateur (4 entrées gratuites) Bus Plaisance du Touch : 148,5 euros	Bus domaine d'Ariane 75 euros ?			623,5 EUROS
CLASSE 7 NIVEAU : PS-MS VALERIE LAGACHE 	Projet	Zoo African safari				
	Date	1 ^{er} semestre 2024				
	Estimation coût	Zoo : entrées 400 euros (12 euros/élève + 14 euros/accompagnateur (4 entrées gratuites) Bus Plaisance du Touch : 148,5 euros				548,5 EUROS
CLASSE 8 NIVEAU : GS DELPHINE ROCHE 	Projet	Ecole et cinéma	Ecole et cinéma	USEP	Tepacap	
	Date	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2024	
	Estimation coût	2,8 euros/élève = 67,20 euros Bus : 37 euros	2,8 euros/élève = 67,20 euros Bus : 37 euros	Bus domaine d'Ariane 75 euros ?	Entrées : 9X24= 216 euros Bus : 350 euros	
CLASSE 9 NIVEAU : MS VAOSOLO GUIZARD 	Projet	Base de loisirs Bouconne				
	Date	1 ^{er} semestre 2024				
	Estimation coût	Entrées : 486 euros Bus : 100 euros				586 euros
CLASSE 10 NIVEAU : MS ROMANE SAUTEL 	Projet	Base de loisirs Bouconne				
	Date	1 ^{er} semestre 2024				
	Estimation coût	Entrées : 486 euros Bus : 100 euros				586 euros
ECOLE Niveau : 	Projet	USEP				
	Date	Septembre 2024				
	Estimation coût	28 euros affiliation 6 euros/élève 15 euros/adulte (2 pour l'école)				
	Estimation coût	1500				1500 EUROS

4. Sécurité et travaux

*** Sécurité:**

- Dates des exercices:

- Exercice incendie : 7 mars à 9h00
- Exercice incendie : 6 juin à 15h15
- PPMS confinement : 4 avril à 9h00 (scénario : vent violent, confinement bât C)

Les représentants de parents et la municipalité ont été invités.

Mme Bequet interroge sur son interlocuteur « sécurité » en mairie.

Mme Rakotorisoa indique qu'il n'ya pas de référent à sa connaissance et invite Mme Bequet à se rapprocher des services techniques.

- Journée de cohésion personnel communal.

Mme Bequet interroge la municipalité sur le renouvellement de la journée de cohésion pour le personnel communal qui avait été organisée sur le temps scolaire le 23 juin, laissant l'école sans aucune atsem.

Mme Rakotorisoa va se renseigner. L'équipe demande que cet événement soit organisé sur un mercredi. Les atsems proposent sur le temps des vacances scolaires.

- Remplacement des atsems

Mme Bequet rappelle que la municipalité met 9 atsems à disposition de l'école.

Les atsems exercent leurs missions diverses de 8h15 à 17h45 et chaque atsem dispose de 45 min de pause par jour, pauses prises sur le temps scolaire afin d'assurer une présence continue sur le temps périscolaire. Les enseignants se retrouvent seuls avec leurs élèves.

De plus, les atsems peuvent être absentes pour maladie ou formation.

La mairie de Mondonville prévoit leur remplacement au-delà de 15 jours d'absence.

Cela impacte considérablement l'organisation du service. Personnel indispensable au bon fonctionnement de l'école, l'absence des atsems crée de l'insécurité pour les élèves et met aussi en difficulté l'équipe qui doit réorganiser les services.

Mme Bequet souligne aussi que les agents municipaux ont pu exprimer leur culpabilité de s'absenter pour formation sans être remplacés.

A ce titre, Mme Bequet demande à être informée systématiquement des absences des agents par leur responsable hiérarchique, et non par l'agent lui-même.

Mme Bequet souligne que rien n'oblige les communes à remplacer les atsems, mais interroge toutefois la municipalité sur d'éventuelles solutions qui seraient envisageables.

Observations:

Mme Rakotorisoa s'engage à mener une réflexion.

Mme Bequet interroge sur le recrutement d'une 10ème atsem en cas d'ouverture.

Mme Rakotorisoa indique que la municipalité fera en sorte de maintenir l'écart (une atsem de moins que le nombre de classes), soit 10 atsem pour 11 classes.

* Travaux

Mme Bequet remercie la municipalité pour l'installation d'un nouveau jeu dans la cour A, les néons et les brasseurs d'air dans le bât A.

Transmission de la demande de travaux pour les vacances de février 2024.

Mme Barlam, DPE, interroge sur les pergolas prévues pour le bâtiment C. L'équipe y est favorable. La municipalité le prévoit pour les classes 6 et 7 (grosses réverbérations des fenêtres de la cantine).

L'installation est prévue au printemps.

Les retours des enseignants de l'école élémentaire sont très positifs.

Les films protecteurs (anti chaleur) ne seront pas installés car ils fragilisent les fenêtres (expérience crèche).

Des films protecteurs (PPMS) seront installés sur certaines fenêtres.

Mme Tourtin souligne que l'isolation du bât A a engendré des problèmes de fuite (sanitaires adultes et robinet classes 1) puisque les évacuations n'ont pas été protégés et ont été « comblés ».

Mme Rakotorisoa demande le retour du système d'alerte PPMS.

Comme cela avait été indiqué lors du conseil école du 16 octobre 24, le retour est très positif.

Mme Tourtin rappelle qu'il avait été demandé des petites affichettes pour signaler la destination de cette télécommande (un enseignant remplaçant avait confondu avec une commande centralisée des volets).

Mme Barlam, DPE, interroge sur l'installation de portes battantes dans les toilettes.

Mme Rakotorisoa indique que ce n'est pas envisageable.

5. L'école, faisons-la ensemble

Le 21 novembre 23 s'est tenu le premier temps de travail:

- Présentation du dispositif « notre école, faisons-la ensemble »

L'objectif de ce dispositif, selon le ministre, est de permettre à chaque jeune de développer toutes ses capacités, c'est lui permettre de devenir un citoyen libre, éclairé, doté des mêmes droits et devoirs que ses concitoyens, et conscient d'une destinée partagée. Les écoles de France accueillent chaque jour 20 % de la population française dans ses murs, l'école rend vivante chaque jour notre démocratie et assure son avenir. Elle est ainsi, à la fois un lieu d'apprentissage et un lieu de vie où s'édifie la citoyenneté et la société de demain. Concrètement, l'objectif qui anime l'équipe est de permettre, avec l'ensemble des partenaires, de se réapproprier ce « bien commun » qu'est l'école et de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer :

- la **réussite**
- le **bien-être** des élèves

- **réduire les inégalités**

Mme Bequet souhaite que ces concertations soient ouvertes à tous les partenaires de l'école : enseignants, AESH, Atsem, parents élus, élus et alae afin de réunir les regards et les jugements de tous ceux qui fréquentent l'école.

Mme Bequet propose trois temps de concertation : 5 mars à 18h00 et 14 mai à 18h00

A l'issue de ces trois temps de concertation, l'objectif est de définir un projet pédagogique propre à notre école et ses problématiques pour répondre au plus près au besoin des élèves.

- **Réflexion des enseignants**

Dans un premier, Mme Bequet a demandé à chaque enseignant de lister individuellement les difficultés rencontrées, qui ont ensuite été listées (et discutées) lors d'une concertation de l'année scolaire 2022-2023.

Pour rappel, voici notre projet d'école et nos actions :

Axes	Actions
Réussites de tous les élèves	Préparer la rentrée des PS : - rendez-vous administratif ind - accueil des grands de la crèche - visite de l'école en petit groupe présentation alae - entretien téléphonique la veille de la rentrée Préparer l'entrée au CP : - rencontre ens GS/CP : transmission dossiers, constitution des classes - outils de continuité pédagogique (sous mains) - visite élémentaire Projets communs à l'école : - USEP - les incorruptibles - cahier de littérature - exposition annuelle
Bien-être climat scolaire	Liens ens/parents : - semaine des parents - accueil des futurs PS Carnet de suivi des apprentissages - valoriser les réussites- donner le temps à chacun Lieux dédiés aux enfants à besoins spécifiques (jeux, calme)
Liens forts entre partenaires	- PEDT - Exposition annuelle - ateliers pour accueillir les parents : cuisine, langues, ...

Difficultés Pistes de travail en complément du Projet d'école

- manque de réponses spécifiques pour les profils spécifiques - effectifs trop chargés - manque d'intérêt ou disponibilités à l'école (grosse fatigue, écran, ...) - guide précis des soins pour proposer à proposer aux familles - offre de soins et d'accompagnement à l'école (rased par exemple)	- vidéo de la journée de classe d'un PS présentée lors des visites des futurs élèves - Programmation et progression d'école en lexique : apprentilangues - diversifier les APC (s'appuyer sur les « talents » de chacun : chorale, théâtre, langues étrangères...) - pédagogie de l'écoute
--	---

Conseil d'école 6 février 2024
EMPU Jules Verne Mondonville

<p>_ moyens humains suffisants (AESH, remplaçants...) - moyens matériels (salles de repli, lecture, ...)</p> <ul style="list-style-type: none">- cour : pas de préau ou trop petit- effectifs trop chargés- tensions entre élèves	<ul style="list-style-type: none">- banc de l'amitié- chaussons en classe- développer l'esprit collectif- établir des règles communes Alae/école avec le même visuel (exemple : messages clairs Eduscol)- temps de détente le midi (longue attente, cantine bruyante...- esprit collectif : jeux et partage- rituels d'expression corporelle, détente- rituel de langage : donner du sens aux apprentissages (bilan de ce que j'apprends)- vigilance sur l'hygiène et le respect du corps
---	--

Nouvelles pistes diverses:

- organisation des bâtiments (en 2) : difficultés de communication
- confiance réciproque parents/enseignants
- fluidifier les différents temps de l'école
- ouvrir l'école : ateliers
- renforcer les actions PEDT
- petit guide des partenaires de soins extérieurs à l'école
- synergie atsem/enseignant
- ENT (avec matériel spécifique : tablettes et accès internet)
- actions avec les commune : affiches - construction d'une charte école/astem

Pour le deuxième temps de concertation, Mme Bequet propose aux différents partenaires de recueillir les difficultés repérées et envisager des solutions. Chacun pourra présenter sa réflexion le 5 mars 24. Il est possible de faire émerger de nouvelles problématiques. Mme Bequet rappelle que ce dispositif doit viser le « bien commun » et que les situations individuelles seront traitées au cas par cas.

6. Budgets et financement

* Demande de subvention de la coopérative.

Mme Bequet demande si la somme non utilisée du budget suite aux lourdeurs des procédures sera reportée. Mme Rakotorisoa indique que ce reliquat ne sera pas reporté.

Suite à la demande de Mme Rakotoarisoa lors du CE du 16 octobre, un courrier a été envoyé le 21 octobre 23 par Mme Bequet pour justifier la demande de l'équipe du retour à la subvention sur la coopérative afin d'éviter les demandes systématiques d'engagement comptable en amirie (voir ci-dessus)

Réponse de Mme Rakotorisoa le 22 janvier 24:

« la commission enfance ne souhaite pas se tourner vers un versement de subvention. Aussi, je vous remercie de bien vouloir envoyer vos devis à la mairie (à Caroline Borderieux, en copie de ce mail) afin de réaliser l'engagement comptable.

@Caroline BORDERIEUX : Merci de confirmer la bonne prise en compte des devis par mail à l'enseignant émetteur de la demande et au prestataire concerné (quand les coordonnées sont précisées dans la demande). »

Mme Borderieux prend donc en charge l'a demande d'engagement comptable et la validation des devis auprès des prestataires.

Mme Bequet demande des précisions sur les raisons ayant motivées cette décision de la commission petite enfance.

Mme Rakotorisoa indique que la commission n'a pas souhaité mettre en place deux fonctionnements différents et a conservé ce fonctionnement qui convient à l'école élémentaire.

Mme Bequet relève que Madame la directrice de Caroline Aigle avait fait une confusion entre sorties obligatoires (sur le temps scolaire) et activités obligatoires. Cette subvention peut financer une sortie scolaire obligatoire conformément aux documents étayant le courrier.

Mme Rakotorisoa précise que cette subtilité a bien été expliquée à Mme Soulerot qui a tout de même souhaité conserver le fonctionnement proposé par la municipalité.

Mme Bequet regrette que les difficultés de la maternelle n'aient pas été entendues.

Emilie Bequet
Directrice EMPU Jules Verne
3 rue de la liberté
31700 Mondonville

Madame le Maire
Mairie Mondonville
15 avenue de la République
31700 Mondonville

Objet : gestion budget « sorties scolaires et projets »

Mondonville, le 17 octobre 2023

Madame le maire,

Nous vous sollicitons concernant les procédures budget «sorties scolaires et projets » qui sont très contraignantes pour l'équipe enseignante et qui entraînent des dysfonctionnements.

En effet, malgré notre bonne volonté, nous avons commis une erreur dans la procédure d'engagement des devis année scolaire 2022-2023. Ainsi, le mandataire de notre coopérative, M. Egéa, a dû financer intégralement des sorties avec la coopérative alors que nous avons reçu votre avis favorable pour leur financement.

Pour ces raisons, aucun enseignant de l'école ne souhaitait être mandataire en cette rentrée 2023 et la question s'est posée de clôturer définitivement la coopérative de notre école. Dans l'intérêt général, Mme Tourtin s'est finalement portée volontaire pour l'année 2023-2024.

Afin de simplifier les procédures qui doivent être réexpliquées à chaque nouveau personnel (enseignant, stagiaire, contractuelle...) et nous éviter des erreurs regrettables, nous vous serions reconnaissants d'entendre nos difficultés et nous accorder une subvention, procédure initiale qui nous convenait parfaitement en allégeant la préparation des sorties et évitant les nombreux intermédiaires et le risque de perte d'informations.

La commune ne peut verser à la coopérative des subventions destinées à couvrir, totalement ou partiellement, les dépenses de fonctionnement de l'école, présentant le caractère de dépenses obligatoires pour les communes, conformément aux dispositions des articles L 212-4 et L 212-5 du code de l'éducation.

En revanche, elle peut verser des subventions à la coopérative, notamment pour contribuer au financement de certaines **dépenses facultatives**.

Je vous invite à consulter le document annexé : *la réponse ministérielle à la question d'un député concernant les « subventions municipales »*.

Dans un souci de transparence, nous vous proposons la procédure suivant :

1. Chaque classe rédige un projet en début d'année civile pour vous donner un prévisionnel des projets et vous permettre le vote des budgets
2. Suite au vote (ou non) de la subvention, nous procéderions nous-mêmes aux réservations et au paiement des factures
3. en fin d'année scolaire (juillet), nous vous transmettons les justificatifs (projet de classe et factures réglées)
4. Si tout vous paraît conforme, vous pourriez procéder au versement de la subvention votée
5. Ainsi, nous pourrions l'intégrer au compte rendu d'activités et financier qui doit être clôturé le 31 août.

Pour information, nous travaillons avec retkoop, outil de gestion de la comptabilité de la coopérative. Vous trouverez en annexe une copie d'écran mettant en évidence la ligne comptable 7410 permettant d'enregistrer les subventions d'état et collectivités territoriales.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame le Maire, mes meilleurs sentiments.

Emilie Bequet
Directrice EMPU Jules Verne Mondonville



Annexe 1 – JO 25/08/2003

Question N° : 21073	de M. Coussain Yves (Union pour un Mouvement Populaire - Cantal)	QE
Ministère interrogé :	jeunesse et éducation nationale	
Ministère attributaire :	jeunesse et éducation nationale	
	Question publiée au JO le : 30/06/2003 page : 5085	
	Réponse publiée au JO le : 25/08/2003 page : 6720	
Rubrique :	enseignement	
Tête d'analyse :	gestion	
Analyse :	financement. coopératives scolaires	
<u>Texte de la QUESTION :</u>	M. Yves Coussain attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les textes régissant le fonctionnement des coopératives scolaires et la gestion de l'argent à l'école. En effet, les obligations des municipalités de financer le fonctionnement de l'école ne sont pas clairement définies et la possibilité de versement de subventions à une coopérative scolaire n'est pas clairement limitée. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser le cadre dans lequel une coopérative scolaire peut recevoir une subvention municipale.	
<u>Texte de la REPONSE :</u>	Les coopératives scolaires ont le statut d'associations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901. En fait, très généralement, la coopérative scolaire est affiliée à la section départementale de l'Office central de coopération à l'école (OCCE), en tant que section locale. Dans ce cas, elle n'est pas une association autonome. C'est la section départementale, en tant qu'association déclarée, qui a la capacité juridique. Les ressources de la coopérative proviennent de dons, de subventions, de cotisations, du produit des fêtes. Les versements à la coopérative doivent toujours rester volontaires et libres. En aucun cas, il ne peut être exigé des parents de participer financièrement à la coopérative. La commune peut verser des subventions à la coopérative, notamment pour contribuer au financement de certaines dépenses facultatives que la coopérative pourrait décider de prendre en charge sur son budget. Mais en aucun cas, la commune ne peut verser à la coopérative des subventions destinées à couvrir, totalement ou partiellement, les dépenses de fonctionnement de l'école. Ces dépenses, qui incluent les dépenses pédagogiques, présentent le caractère de dépenses obligatoires pour les communes, conformément aux dispositions des articles L. 212-4 et L. 212-5 du code de l'éducation, ainsi que le Conseil d'État vient de le rappeler dans un avis récent du 14 janvier 2003. Elles doivent être gérées et financées directement par la commune, celle-ci ne pouvant utiliser la coopérative scolaire comme une sorte de « budget annexe » destiné à pallier l'absence de personnalité juridique de l'école. Il est rappelé, en effet, que les écoles maternelles et élémentaires ne sont pas des établissements publics au sens juridique du terme, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autonomie administrative et financière. La gestion des crédits destinés au financement des dépenses de fonctionnement des écoles par le biais d'une association déclarée loi 1901 est une pratique illégale et qui contrevient aux règles de la comptabilité publique.	

Annexe : copie écran retkoop



OCCE de la Haute-Garonne
Année scolaire 2023 - 2024



Coopérative scolaire de l'École Maternelle Jules Verne, à MONDONVILLE.
(0310662B)

fandataire : David EGEA. Détails et justification des subventions (c.7410), arrivées entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 août 2024.

Subventions

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :				
Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.				
Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2024
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	0,00			
Solde donné par les écritures de l'année (case 7410) :	0,00			
Différence :	0,00			

Bravo David ! Le total des montants correspond au compte 7410.

Nous sommes aujourd'hui le 12.10.2023.

* Budgets 2024

- Mme Bequet remercie les parents pour leurs dons en début d'année et l'APE pour leurs diverses initiatives (dessins d'enfants, fermes, vente de chocolats...) qui créent de beaux souvenirs à tous et ont permis de récolter des fonds versés à la coopérative scolaire. Cet argent a pu financer les cadeaux de Noël des classes, l'achat de 1000 euros de jeux pédagogiques lors de l'ouverture de la classe 10, les sorties et projets de classes.

- Mme Bequet remercie M. et Mme Masle pour leur don de table à langer (demande formulée en septembre 23 pour faciliter le change des enfants par les atsem et les AESH)

- Mme Bequet interroge la municipalité sur les budgets 2024.

Ils seront transmis à Mme Bequet lorsque'ils auront été votés.

7. PEDT

Mme Bequet et M. Mahé se rencontrent très régulièrement.

Dans le cadre du PEDT, ils proposent:

- lien pour les PAI
- Réunion d'informations sur le fonctionnement des structures pour les parents des futurs élèves: 25 avril 16h15 et 17h00 et 6 juin 16h15 et 17h00.
- Projets communs: laïcité, exposition annuelle, fête de fin d'année
- Livret accueil commun école et ale (avec liens QR code)

8. Questions diverses

QUESTIONS PRÉPARATOIRES AU CONSEIL D'ÉCOLE DU 2EME TRIMESTRE 2023-2024

QUESTIONS COMMUNES AUX DEUX ÉCOLES :

- 1) Les parents souhaitent remercier les équipes enseignantes de deux écoles, ainsi que ALAE/ALSH pour les disponibilités, leur professionnalisme et la fluidité dans la communication avec les parents et leurs représentants.
- 2) Les parents commencent à se projeter sur le nouveau collège. Le début des travaux est-il toujours prévu en S2-2025 et l'ouverture sur la rentrée 2027-2028 ? Avez vous prévu une communication plus large prochainement concernant :
 - les équipements du futur collège
 - les moyens d'accès (route, piste cyclable, bus scolaire...)
 - capacité du nombre d'élèves

[JV] Il semblerait que certaines classes aient des problèmes d'accès à Internet. Ces problèmes ont-ils été remontés et des actions sont-elles en cours ?

Ce problème, remonté à plusieurs reprises, n'est pas solutionné.

Demandes formulées le 3 février 23, 4 juillet 21, 7 avril 21 et lors des conseils d'école.

Voir point 3

[JV] Des actions étaient prévues cet automne (brasseurs d'air...) pour protéger les enfants des fortes chaleurs à venir sur les prochains mois (mai, juin ...). Quel est le statut de ces travaux, d'autres travaux sont-ils à venir pour les classes qui ne pouvaient pas être aménagées (ex : film protecteur sur les fenêtres, pergolas ...) ?

Voir point 4.

[JV] Comparé à l'année précédente, les déposes / récupérations d'enfants se sont améliorées. Toutefois ce système pose encore quelques problèmes aux parents qui ont des enfants dans les deux écoles, et pour lesquels la solution ALAE du matin n'est pas forcément possible. D'autres solutions sont-elles en réflexion ? Ce système sera-t-il reconduit l'année prochaine ?

Voir point 2.

[JV] Lors du dernier conseil d'école, un point sur les process budgétaire semblait poser problème et avait suscité des interrogations quand aux futures sorties des enfants. Ce point de process est il réglé ? Les futures sorties sont elles bien financées et prévues ?

Voir point 6.

Le conseil d'école est levé à 19h00.